Envoyé en préfecture le 21/03/2026
Reçu en préfecture le 21/03/2026
Publié le
ID : 035-213503261-20260312-CCAS2026003-DE

Centre communal d'Action Sociale de Sens de Bretagne
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 12 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le douze mars, à 18h00, les membres du CCAS, dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire à l'Hôtel de Ville de Sens de Bretagne sous la présidence de Madame Roselyne ROUSSEAU, Vice-Présidente, compte-tenu de l'empêchement du Président du CCAS (Art.L123-6 du Code de l'action sociale et des familles).

Date de convocation : 4 MARS 2026
Membres Présents : Roselyne ROUSSEAU, AURUS Delphine, DUAULT Anne-Laure, Andrée GAUTIER, Noël GRIGNON, LECONTE Yannick, OLLIVIER Catherine, POUSSIN Eric, VOISIN Mélanie.
Secrétaire désigné : Yannick LECONTE
Absents excusés : Gérard MOREL, Jérémy CHAUVIERE, Nathalie DUMILIEU, Aurélie OLIVIER, Michelle PLESSIS, Léna THEBAULT, Céline DAMOURETTE jusqu'à la question 6.
Pouvoirs : Nathalie DUMILIEU donne pouvoir à Roselyne ROUSSEAU, Pierre PRIOUX donne pouvoir à Mélanie VOISIN.

2026-003-Affectation des résultats

Votants : 9 *Pour* : *Contre* : *Abstentions* :

Après avoir adopté le compte financier unique 2025 et considérant que la section de fonctionnement présente un résultat de clôture excédentaire de 10 198, 30 euros, et que la section d'investissement présente un résultat de clôture excédentaire de 11 831.36 euros, il est proposé au Conseil d'Administration d'affecter ces résultats comme présenté ci-dessous :

FONCTIONNEMENT	002 - solde d'exécution de la section de Fonctionnement - Recette	10 198.30
INVESTISSEMENT	1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé :	0,00 €
	001 - solde d'exécution de la section d'Investissement - Recette	11 831.36

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de Séance
Yannick LECONTE

Mme Roselyne ROUSSEAU
Vice- Présidente